



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE **06 JUILLET 2020** À 19H00 AU 94, RUE PRINCIPALE À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # **2020-05-05** suivante:

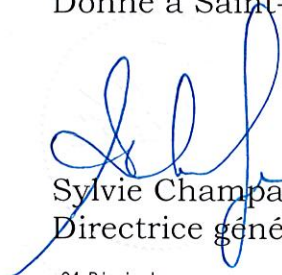
Nature et effets : Permettre l'installation d'une enseigne sur un autre terrain que celui de l'entreprise.

Identification du site concerné : lot 4 528 330 du cadastre du Québec situé au 281 chemin de la Rivière sud.

Compte tenu des consignes du Directeur de la santé publique en cette période de pandémie, la séance publique habituellement prévue pour entendre les commentaires ou répondre aux questions des personnes intéressées par cette demande est remplacée par une période de consultation de quinze (15) jours se terminant le 25 juin 2020 à 16h00.

De ce fait, tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée ou souhaitant formuler un commentaire peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton au (819) 845-3954 poste 223 ou par courriel à l'adresse suivante : dsm@sfxb.qc.ca

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 08 juin 2020.


Sylvie Champagne,
Directrice générale et secrétaire-trésorière